



BULLETIN D'ADHESION 2021-2022

Formulaire à compléter et à nous retourner
OU adhésion à prendre en ligne sur Hello-asso
<https://www.helloasso.com/associations/en-passant-par-la-montagne/adhesions/adhesion-en-passant-par-la-montagne>

L'adhésion à l'association En Passant Par la Montagne est indispensable pour mener des projets éducatifs ensemble. Elle engage la structure adhérente à être en adéquation avec l'éthique et les valeurs défendues par l'association, et donne droit à différents avantages détaillés dans le document explicatif d'adhésion à EPPM.

Nom de la structure:

Nom et prénom du dirigeant :

Personne relai au sein de la structure :

Adresse :
.....

E-mail :

Téléphone fixe :Téléphone portable :

Je soussigné, (structure, représentant et fonction)

adhère à l'association **En Passant Par la Montagne**.

La structure s'engage à verser la cotisation de **200 euros**.

Fait à, le

Signature

Association
EN PASSANT PAR LA MONTAGNE

44 rue de l'église
74 310 Servoz
04 50 91 48 04
eppm@montagne.org
www.montagne.org

Siret 412 772 758 00048



ADHESION

Créée en 1995, En Passant Par la Montagne est une association loi 1901 avec pour objectifs de rendre la montagne accessible à tous, et d'en faire un lieu et un support éducatif, d'insertion et de remobilisation pour des personnes en situation de difficultés.

Adhérer à EPPM c'est :

- **Un indispensable pour collaborer avec nous.**
- **Etre partenaire et non prestataire** des projets mis en place.
- **Un acte militant** pour soutenir l'utilisation des activités de montagne comme outil éducatif.
- **Intégrer un réseau** partageant les valeurs d'une montagne au potentiel éducatif
- **Bénéficiaire de l'expertise** et d'une méthodologie de travail éprouvée depuis plus de 20ans.
- **Bénéficiaire d'avantages** matériel et financier pour la réalisation de vos projets montagne.

L'adhésion est de **200 euros, valable pour un an à compter de la date d'adhésion**. Elle bénéficie à l'établissement ou service signataire et s'étend à ses structures situées sur son département.

Les avantages d'une adhésion :

- Accès à un accompagnement personnalisé pour la mise en place et la réalisation de projet montagne.
- Facilitation logistique et organisationnel :
 - Mise à disposition du matériel de montagne grâce à nos partenariats avec des équipementier montagne
 - Recrutement de professionnels de la montagne qualifié à l'encadrement dans le cadre de projet éducatif.
 - Réservation des hébergements dans des établissements partenaires.
- Avantages financiers :
 - Prise en charge d'une partie du temps de travail nécessaire à l'élaboration et accompagnement des projets.
 - Réduction sur la souscription d'assurances individuelles pour la pratique des activités de montagne.
 - Prise en charge de 50% du prix des remontées mécaniques de la Vallée de Chamonix
- Actions de formation :
 - Invitation à nos journées annuelles de formation et d'échange avec les professionnels de la montagne travaillant à nos côtés. (Au moins une journée par an. Ex : gestion des conflits, question de genre, addictions, etc...)
 - Vie associative :
 - Invitation à l'assemblée générale de l'association
 - Invitation aux évènements organisés par l'association

Association
EN PASSANT PAR LA MONTAGNE

44 rue de l'église
74 310 Servoz
04 50 91 48 04
eppm@montagne.org
www.montagne.org

Siret 412 772 758 00048